

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'ARTERRE prend le relais de Banque de terres et de Banque de fermes

Québec, le 1^{er} juin 2017 - L'ARTERRE, ce service provincial de jumelage et d'accompagnement des aspirants agriculteurs, des exploitants agricoles et des propriétaires fonciers du Québec coordonné par le CRAAQ prend le relais de Banque de terres initiée par la MRC Brome-Missisquoi il y a quelques années. Il intègre également le projet Banque de fermes du Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) dédié à l'accompagnement au transfert de ferme non apparenté. L'ARTERRE poursuit le même objectif que Banque de terres qui vise à accroître la vitalité des communautés en suscitant l'établissement de la relève non apparentée ou celle œuvrant en dehors du cadre familial plus traditionnel.

Un service à l'échelle provinciale

Le financement pour la coordination provinciale et la fusion des projets Banque de terres et Banque de fermes a été annoncé en décembre dernier par le gouvernement du Québec. Dès janvier, le CRAAQ et ses partenaires se sont mis à l'œuvre. D'ici la fin de juin 2017, toutes les municipalités régionales de comté (MRC) de la province seront invitées à se joindre aux 10 MRC déjà engagées à donner le service. La coordination de L'ARTERRE par le CRAAQ appuiera les MRC dans le développement du dynamisme des communautés locales et la prospérité du secteur agricole québécois.

Le rôle des MRC et le maintien des services

Les propriétaires et aspirants actuellement inscrits à Banque de terres de leur MRC ou territoire respectif verront leur service se poursuivre. En effet, chaque MRC conserve son agent de maillage et l'intégralité des services d'accompagnement est maintenue. Chaque nouvelle MRC qui adhérera à L'ARTERRE s'adjoindra les services d'un agent de maillage pour desservir les aspirants agriculteurs et les propriétaires.

Coordonné et propulsé par :

Les agents de maillage des MRC soutiennent le jumelage et l'accompagnement des aspirants agriculteurs et des cédants dans la conclusion d'ententes pour l'établissement, le démarrage, le maintien, le développement et le transfert des entreprises agricoles ou de propriétés foncières.

La migration du site Banque de terres.ca vers une nouvelle plateforme provinciale s'effectuera lorsque celle-ci sera opérationnelle à l'automne 2017. Déjà un visuel a été adapté pour illustrer cette migration.

La période de transition des MRC offrant déjà les services d'une [Banque de terres](#) se poursuit jusqu'au déploiement complet du service provincial L'ARTERRE, l'objectif étant de fournir tous les outils et services harmonisés dès l'hiver 2018.

Les avantages de cette initiative provinciale

La coordination provinciale vise à favoriser l'harmonisation et la qualité des services pour tous. En vue de mieux desservir les participants actuellement inscrits et les futurs participants, la coordination provinciale s'assurera de regrouper, d'harmoniser et de bonifier les outils d'accompagnement utilisés par les agents de maillage. Ceux-ci auront accès à une formation standardisée, ce qui facilitera la maîtrise de l'approche d'accompagnement des aspirants agriculteurs, des exploitants agricoles et des propriétaires fonciers du Québec. Tant les participants que les agents de maillage pourront bénéficier d'une plateforme Web commune et performante permettant le partage d'une base de données centrale regroupant tous les candidats inscrits. Les agents de maillage des MRC dispersés sur le territoire seront accompagnés dans la mise en place d'une communauté de pratiques favorisant le partage et les échanges autour des meilleures pratiques.

Rappelons que le CRAAQ assure la coordination du projet en étroite collaboration avec ses partenaires : la MRC Brome-Missisquoi et le CISA.

- 30 -

Source : Gisèle Bertrand, conseillère senior en communication et mobilisation des connaissances, CRAAQ, gbertrand@craaq.qc.ca